

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 12/01/2018

Publication : 12/01/2018

Pour l'autorité compétente
par délégation

Membre des réseaux
Réserve de biosphère
(Unesco)
Géoparc mondial Unesco
Charte européenne
du tourisme durable
(Europarc)



Délibération 2018 CS 08 du Comité Syndical du Parc naturel régional du Luberon

Objet : ESPACE VALLEEN – CONSTRUCTION DE L'OFFRE D'ITINERANCE « TOURS ET DETOURS EN LUBERON » - CHEMINS DES PARCS – DEMANDE DE FINANCEMENT

L'an deux mille dix-huit et le 9 janvier à 14h, les membres du Comité syndical du Parc naturel régional du Luberon convoqués le 3 janvier, se sont réunis à la Maison du Parc à Apt sous la présidence de Dominique SANTONI.

Le quorum était atteint avec 50 présents (39) ou représentés (11) pour 48 requis.

Etaient présents :

Mesdames Geneviève JEAN, Valérie DELONNETTE, Anne-Cécile REUS, Nadine SARTO-BARANCOURT, Marie-Thérèse CARMAGNOLE, Claire ARAGONES, Jacqueline COMBE, Anne-Marie CHEYREZY, Yolande PRIMO, Sabine GATIN, Michelle WOLFF, Gisèle MAGNE, Catherine SERRA, Dominique SANTONI, Noëlle TRINQUIER, Roselyne GIAI-GIANETTI, Nathalie CZIMER-SYLVESTRE

Messieurs Mickaël CAVALIER, Roland PETIET, Gino MORELLO, André BERGER, Didier PERELLO, Christian AUTARD, Alessandro POZZO, Michel RUFFINATI, Jacques DECUIGNIERES, Jean-Pierre LEROUX, Serge VANNEYRE, Claude BADOE, Alain CAHOUR, André BOUFFIER, Alain DEILLE, Max FAYET, Bernard FRAYSSINET, Pierre BENAS, Philippe BRESSANGE, Jean-Pierre BOYER, Daniel LECORNEC, Jean-Pierre PEYRON

Avaient donné pouvoir :

Mesdames

Gaëlle LETTERON à Nadine SARTO-BARANCOURT
Laurence DE LUZE à Geneviève JEAN
Marie-Elisabeth CHRISOSTOME à André BERGER
Christiane NAJI à Michel RUFFINATI
Stéphanie NEGREL à Christian AUTARD
Elisabeth AMOROS à Dominique SANTONI
Jacqueline BOUYAC à Stéphane SAUVAGEON

Messieurs

Pierre POURCIN à André BOUFFIER
Arnaud BOUTET à Valérie DELONNETTE
Jean-Daniel DUVAL à Jacqueline COMBE
Joël RAYMOND à Jean-Daniel DUVAL
Jean-François LOVISOLO à Noëlle TRINQUIER

Etaient excusés

Mesdames Paule DAPRES, Suzanne BOUCHET, Danielle BRUN

Messieurs Félix BOREL, Richard KITAEFF, Philippe DAUMAS, Julien AUBERT

Parc naturel régional du Luberon • 60 place Jean-Jaurès • BP 122 • 84404 Apt Cedex
Tél : 04 90 04 42 00 • contact@parcduluberon.fr •   www.parcduluberon.fr

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu la charte du Parc naturel régional du Luberon adoptée par décret ministériel le 20 mai 2009 et notamment son objectif C.2.1 ;

Vu la convention cadre Région PACA-ETAT-Parc du Luberon de juin 2017 ;

Vu l'avis favorable des membres du comité de pilotage Espace Valléen Luberon-Lure du 24 novembre 2017 ;

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité :

- **APPROUVE** le plan de financement de l'opération « Construction de l'offre d'itinérance tours et détours en Luberon – Chemins des parcs » (fiche-action n° 3 du programme d'actions Espace Valléen Luberon-Lure) portée par le Parc naturel régional du Luberon et les évolutions susceptibles d'intervenir sous réserve que le total de l'enveloppe des dépenses n'en soit pas modifié et le montant de participation du Parc pas augmenté

| Dépenses € TTC | |
|---|---------------|
| Augmentation capacité sauvegarde et amélioration des flux du WEB serveur. | 8 500 |
| Evolution outil WEB : mises à jour des modules geotrek, évolution de l'outil admin et de la plateforme publique. | 10 000 |
| Recherche biblio, médiation culturelle sur le patrimoine naturel et culturel, vulgarisation et rédaction textes patrimoines, ambiances et POI, photos illustration. | 10 000 |
| Repérage terrain, relevé GPS, rédaction "Pas à Pas" des itinéraires, photos illustration. | 4 500 |
| Impression carte de visite, carte postale | 1 000 |
| Acquisition stand et mobilier de présentation | 4 000 |
| Suivi du projet (ingénierie Parc) | 2 000 |
| TOTAL | 40 000 |
| Recettes | |
| FNADT CIMA | 24 400 |
| Conseil Départemental de Vaucluse | 7 600 |
| Autofinancement Parc | 8 000 |
| ingénierie | 2 000 |
| crédits | 6 000 |
| TOTAL | 40 000 |

- **MANDATE** la Présidente pour solliciter les partenaires financiers conformément au plan de financement ;
- **AUTORISE** la Présidente à signer tout document nécessaire à la mise en application de la présente décision.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.



La Présidente,

Dominique SANTONI

Nombre d'annexe(s) jointe(s) : 1

- convention